

# URBANISME

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Sébastien DARDENNE, Faweux 12 à 4920 AYWAILLE.

Le terrain concerné est situé Impasse du Ry à 4671 BLEGNY et cadastré Division 3, Section A, n° 182 T.

Le projet consiste en la construction d'une habitation et présente les caractéristiques d'enquête suivantes : il est soumis à enquête publique en vertu de :

- l'article R.IV.40-2 § 1<sup>er</sup>, 2° du Code du Développement Territorial en ce qui concerne la construction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir du front de bâtisse, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës ;
- l'article R.IV.40-1, 7° du Code du développement Territorial et du Décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale car il implique une modification du tracé de la voirie communale (emprise et mise en domaine public d'une partie du domaine privé communal).

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Commune de Blegny, Service Urbanisme, rue Troisfontaines, 11 à 4670 Blegny :

- du mardi au jeudi de 13h à 16h 30 et le vendredi de 8h30 à 12h ;
- permanence le jeudi de 16h30 à 19h ;
- le jeudi jusqu'à 20 heures sur rendez-vous pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service de l'urbanisme, téléphone : 04/345/97.34, mail : [urbanisme@blegny.be](mailto:urbanisme@blegny.be).

**L'enquête publique est ouverte le 23/05/2019 et clôturée le 25/06/2019.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Troisfontaines, 11 à 4670 BLEGNY, Service Urbanisme ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@blegny.be](mailto:urbanisme@blegny.be) ;
- remises au Service de l'Urbanisme dont le bureau se trouve rue Troisfontaines, 11 à 4670 BLEGNY.

A peine de nullité, les envois par courrier sont datés et signés, les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service de l'Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 25/06/2019 à 10h à l'Administration communale de Blegny, service urbanisme.

Le Service de l'Urbanisme est chargé de donner des explications sur le projet.

Si votre bien a été mis en location, nous vous demandons de bien vouloir informer vos locataires éventuels de l'organisation de la présente enquête publique.

A Blegny, le 6 mai 2019.

La Directrice générale,

INGRID ZEGELS

L'Echevin de l'Aménagement  
du Territoire et de la Mobilité,  
Par délégation du Bourgmestre  
- article L1132-4 du CDLD,

CHRISTOPHE BERTHO